

## I. Préambule

La semaine de l'Estuaire de la Gironde est une compétition organisée par les clubs de l'Estuaire de la Gironde dans le respect du règlement du Championnat, et s'appuie au niveau organisation sur 2 clubs :

- Pauillac
- CNV (Le Verdon)

Ces 2 clubs organisateurs de 4 régates :

- La Fayette,
- Trophée Port Médoc,
- Tour de Cordouan
- Femme à la Barre.

Les courses sont régies par les Règles de Course à la voile (RCV), les IC type Habitables de chaque course, les règles de courses habitables Osiris habitable, les avis de courses des 4 régates.

## II. Conditions d'inscriptions

Suivant le règlement du Championnat de l'Estuaire de la Gironde 2021, les Avis de courses des 4 régates ci-dessus

## III. Classement Général

Il regroupe les 4 courses, est constitué de 3 flottes (cfrègt Estuaire de la Gironde), et consolidé par tableur excel suivant la méthode suivante :

- 1<sup>er</sup> 1 point, 2<sup>ième</sup> 2 points etc. (système à minima).
- Le bateau n'ayant pas couru une course, recevra pour cette course un nombre de points égal au nombre de bateaux inscrits dans son groupe + 1

## IV. Remise des prix

Après la dernière course courue, lors de la remise des prix à Pauillac, un prix sera remis au 1<sup>er</sup> de chaque flotte

## V. Calculs

Ils seront consolidés par Rolland Cruchade du Verdon.

Puis transmission au délégué Estuaire, pour résultats et diffusion.

Diffusion : clubs de l'Estuaire Gironde, ligue Nouvelle-Aquitaine de voile et CRA.